méprisé que Jésus veut le culte de son divin CŒUR. Nous l'avons entendu plus haut ; s'il demande des honneurs, ce sont des honneurs réparateurs (Vie et oeuvres, I, 13, II, 1032).

L'Intronisation accentue deux grandes idées de réparation qui correspondent exactement aux deux grands crimes de notre époque : les attentats contre la famille ; les attentats contre la Souveraineté de Notre-Seigneur en tant que Roi et Maître de la société chrétienne.

Redisons-le : JÉSUS-CHRIST est Roi. Or, tout règne durable est basé sur l'autorité et l'amour.

Par l'Intronisation, c'est-à-dire par la soumission libre et amoureuse au sceptre divin, le foyer consacré, asile de fidélité et de confiance, présente à Jésus le trône vivant où il exerce sa souveraineté d'amour. Intronisé dans la famille toute pénétrée de la divine charité, le Souverain Maitre y demeure comme chez les siens pour diriger et surnaturaliser la vie intime du foyer. Il en est le Roi. Il y règne par son amour.

C"est bien alors qu'Il reçoit une véritable réparation pour les outrages faits à sa Royauté par la conjuration des sectes contre l'autorité paternelle, pour la destruction du foyer chrétien.

Mais il y a plus. Le SACRÉ-CŒUR demande la consécration et les hommages des nations. Il attend d'elles un culte national, œuvre difficile, mais dont la réalisation est certaine parce qu'Il l'a dit : Je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y opposeront. Si tu le crois, tu verras la puissance de mon CŒUR dans la magnificence de mon amour! (Vie et oeuvres, II, 533, 426).

L'humanité va vers ce Règne social du SACRÉ-CŒUR. Consciemment ou non, les peuples préparent ce triomphe final du Conquérant universel des âmes dont le CŒUR sera victorieux par la miséricorde. Et c'est l'Intronisation surtout qui prépare cette victoire d'amour.

L'aûbe laisse entrevoir ce que sera le midi, et Nous qui dans cette très louable pratique de la Consécration des familles au S.-C., saluons l'aube de ce midi tant désiré, où la Souveraineté du Christ Jésus sera reconnue de tous, Nous répétons avec une confiante allégresse la parole de S. Paul: Oportet illum regnare! Il faut qu'il règne (I Cor XV, 25) - (Benoît XV, 06/01/1918).

Car, la petite société de la famille, en lui ouvrant ses portes, en lui chantant à genoux l'Hosanna de son triomphe particulier, prépare son Intronisation publique, sa Souveraineté universelle d'amour, et répare ainsi les apostasies des gouvernants et des peuples.

Foyers de France, l'heure est venue d'entrer encore davantage dans ce mouvement de réparation comme l'a dit le R. P. Perroy: Montmartre a été bâti 'sou par sou', c'est famille par famille que la France doit être consacré au S.-C. Ainsi, l'âme nationale, purifiée et surnaturalisée fera chanter aux pierres de sa Basilique consacrée les triomphes d'amour du CŒUR victorieux de JÉSUS : Sacratissimo Cordi JESU Christi, Gallia penitens et devota. Au très sacré Coeur de

Jésus, la Gaule pénitente et dévote. Mais cette consécration au foyer ne doit pas être un acte transitoire. C'est bien la caractéristique de notre œuvre, en effet de tendre à créer un centre familial, état permanent de vie surnaturelle, de dévouement et d'amour envers le S.-C. L'acte de consécration sera donc fréquemment renouvelé en famille, devant le trône permanent du Roi - spécialement à chaque anniversaire de la cérémonie d'Intronisation - aux jours de peines et de tristesses - comme aux heures de réjouissances familiales - et surtout le jour de la Fête du S.-C. qui sera célébrée au foyer comme une vraie fête de famille, parce que, dans cette autre Béthanie, on fête la Souveraineté d'amour du Maître, de l'Ami et du Roi de la maison.

Un excellent moyen pour arriver à cette fin, qui est essentielle dans l'œuvre de l'Întronisation est la signature et l'exposition du document familial. Ce document est d'un effet saisissant; tant par sa forme extérieure que par son contenu qui rappelle à tous les membres de la famille les graves obligations qu'ils ont librement contractées, lors de la solennité initiale. La signature du Prêtre qui y a présidé et celle des parents, garderont vivant le souvenir de cette fête inoubliable. Voilà pourquoi on encadre ce document familial et on le place, autant que possible, au-dessous et à côté de l'Image bénite du Roi d'amour. Qui ne voit en même temps la belle protestation de Foi et d'amour que cette promesse, signée de tous, constitue pour les visiteurs et les amis ? On envoie un double de ce document à l'un des Secrétariats nationaux ou internationaux ; c'est là aussi qu'il faut les demander. Ainsi, la famille sera véritablement un sanctuaire, parce que le nom du Seigneur y est inscrit (III Reg. VIII, 29) et la parole de saint Jean se vérifiera : Le royaume de ce monde est devenu le rovaume de Notre-Seigneur et de son Christ et Il règnera dans les siècles des siècles, Ainsi soit-il (Apoc. XI, 15).

### L'APOSTOLAT

L'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est essentiellement agissant. Il a passé en faisant le bien (Actes Ap. X, 38). Il m'a aimé et s'est livré pour moi (Gal. II, 20). Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désiré-Je de plus sinon de le voir s'allumer? (Luc XII, 49).

Ceux donc qui possèdent en eux cette divine charité, y trouveront un stimulant puissant pour la répandre autour d'eux, comme le fit S. Paul qui se justifia en disant : C'est la charité du CHRIST qui nous presse (II Cor. V, 14). Or, qui possède mieux en lui la charité du CHRIST que celui qui s'est entièrement donné au culte de son CŒUR par l'Intronisation ?

Que chacun des membres de la famille du S.-C., en reconnaissance de la grâce que Jésus lui a faite, s'ingénie donc à trouver parmi ses parents et ses amis d'autres fovers le S.-C. puisse être reçu et régner comme Maître et Souverain.

Que les collèges, les pensionnats, les écoles, les asiles, les cercles d'ouvriers, les patronages, les couvents, toutes les Œuvres catholiques intronisent le Sacré-Coeur et se consacrent à Lui.

Dans la crise sacerdotale que traverse en ce moment l'Eglise, les foyers consacrés seront des pépinières de nouvelles vocations ecclésiastiques qui combleront les vides. De ces foyers naîtront les **prêtres-apôtres** de la gloire du S.-C.

Membres de l'Association extérieure des Sacrés-Cœurs et de l'adoration perpétuelle, Associés de la Garde d'Honneur, de l'Apostolat de la Prière, de la Communion réparatrice, l'Heure Sainte des Œuvres eucharistiques, des Ligues féminines de France, de l'Association du Règne social du SACRÉ-CŒUR dans les familles qui avez déjà commencé le grand geste de Réparation nationale, n'oubliez pas la promesse si consolante : Îl me semble qu'Il m'a fait voir que plusieurs noms y étaient écrits (dans son CŒUR), à cause du désir qu'ils ont de Le faire honorer ; et que, pour cela, Il ne permettra jamais qu'ils en soient effacés.

Sachez bien que votre nombre augmentera dans la mesure où se multiplieront les foyers où règnera le SACRÉ-CŒUR par l'Intronisation. Faites du culte du SACRÉ-CŒUR une œuvre **pratique.** Ayez confiance en la réussite de cette entreprise si opportune, car le Ciel a mis sur elle un sceau divin de résurrection sociale : le réveil des consciences, un accroissement merveilleux de la piété, d'innombrables et étonnantes conversions obtenues partout sont les résultats évidents de cet apostolat qui, répondant aux grandes demandes faites à Paray-le-Monial obtient la complète réalisation des promesses divines.

Il ne faut pas oublier que cette œuvre, comme tout apostolat, a une récompense et que celle-ci fut promise explicitement, même pour ici-bas, à Paray-le-Monial. Bien souvent, la présence de Jésus, l'Intronisation faite au foyer où l'un des membres est spirituellement mort, où un prodigue a laissé une place vide, aura pour conséquence de ramener l'âme égarée et de réjouir la famille dont l'oblation aura obtenu ce grand miracle.

C'est bien là l'idée la plus frappante peut-être de l'exposition de l'œuvre de l'Intronisation telle que l'a donnée le R. P. MATÉO dans toutes ses conférences à Montmartre, à Fourvières, à Lourdes, à Paray-le-Monial, dans les cathédrales de Lyon, de Grenoble, de Nevers, de Moulins, de Versailles, de Bordeaux, de Montpellier, de Bourges, de Lisieux, de Rennes, d'Auch, d'Annecy, d'Angoulême, d'Aix, de Sens, d'Autun, de Perpignan, de Bayonne, etc..., en Italie, Espagne, Hollande, Suisse, Angleterre, etc...

Les nombreux exemples de conversions et de grâces extraordinaires qu'il a rapportés semblent bien prouver que cette œuvre est voulue et bénie de DIEU.



# LAPOSTOLAT DE LA PRIERE



Numéro 115 – Mai - Juin 2016

Lettre de liaison de l'Apostolat de la Prière - Institut Mater Boni Consilii 350, route de Mouchy - 58 400 RAVEAU. Courriel : apostolat.priere@orange.fr

hers Associés, la dernière Lettre de l'Apostolat de la Prière (n°114) contenait le Catéchisme de l'Intronisation du SACRÉ-COEUR, oeuvre qui contient toutes les demandes du SACRÉ-COEUR à Ste Marguerite-Marie à Paray le Monial. Aussi, nous semble-t-il utile pour les Associés d'y ajouter un petit HISTORIQUE de cette oeuvre et les RÉSULTATS qu'elle produisit dans un passé assez récent (1er quart du siècle dernier). Ces rappels convaincront toujours plus les Associés que l'Intronisation est vraiment une oeuvre voulue et bénie par le Ciel et qu'il urge de recourir aussi à cette oeuvre d'Eglise, d'autant plus aujourd'hui où toutes les structures catholiques tant ecclésiales que politiques se sont effondrées par la pénétration du modernisme. Ensuite, sera exposé un petit résumé de l'ESPRIT de l'Intronisation du S.-C. dans les familles.

L'intégrité de ce texte est tiré d'un petit fascicule publié par la Congrégation des SACRÉS-COEURS (rue de Picpus à Paris, d'où le 2<sup>ème</sup> nom *Picpus* attribué à cette Congrégation) en 1926. L'exemplaire que nous possédons porte la mention 170ème mille!

Que les fruits vraiment miraculeux qu'a portés cette oeuvre il y a un siècle nous donne un grand zèle pour la faire connaître dans toutes les familles où se trouve au moins un catholique pratiquant et fidèle!

En introduction, voici la Lettre que le Pape BENOIT XV envoya en latin au P. Mateo et qui marque une approbation et une bénédiction officielles de cette oeuvre par la Ste Eglise :

# Lettre de BENOIT XV Pape au P. MATEO CRAWLEY-BOEVEY prêtre de la Congrégation des SACRÉS-COEURS de JÉSUS et de MARIE

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

Nous avons lu avec intérêt votre lettre, ainsi que les documents qui l'accompagnaient. Ils Nous ont appris le zèle et l'activité avec lesquels vous vous appliquez depuis plusieurs années à l'œuvre de la consécration des familles du SACRÉ-CŒUR de JÉSUS, de sorte que son image étant installée dans l'endroit le plus noble de la maison comme sur un trône, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur règne visiblement dans les foyers catholiques. Déjà, Notre prédécesseur LÉON XIII, d'heureuse mémoire, a consacré le genre humain tout entier à ce CŒUR divin, et on connaît à ce sujet sa remarquable Encyclique Annum Sacrum. Cependant, même après cette consécration collective, la dévotion qui concerne chacune des familles ne paraît pas inutile : bien plus, elle est parfaitement conforme à l'autre et ne peut que contribuer au pieux dessein du Pontife. Ce qui est particulier à chacun nous touche davantage, en effet, que les intérêts communs. Aussi, Nous réjouissons-Nous à la pensée que vos travaux ont porté sur ce point des fruits abondants et Nous vous exhortons à persévérer activement dans l'apostolat commencé.

Rien, en effet, n'a plus d'opportunité dans les temps présents que votre entreprise. Pervertir dans la vie privée comme dans la vie publique le tempérament moral engendré et affiné par l'Eglise et, après en avoir effacé presque tout vestige de sagesse et d'honnêteté chrétienne, ramener la société humaine aux misérables conceptions du paganisme, voilà ce que trop d'hommes, hélas! rêvent aujourd'hui et s'efforcent de réaliser, et plût à DIEU que ce fût sans effet. Mais ce que les traits des méchants visent surtout, c'est la société domestique. Celle-ci contenant comme en germe les principes de la société civile, ils voient bien que le changement ou plutôt la corruption qu'ils espèrent de la société commune suivra nécessairement celle de la famille dès qu'ils en auront vicié les fondements. Voilà pourquoi on vote la loi

du divorce pour ébranler la stabilité du mariage ; en forçant la jeunesse à suivre l'enseignement officiel souvent si éloigné de la religion, on élimine, en une matière d'extrême importance, l'autorité des parents ; et en prenant l'art honteux de satisfaire son plaisir tout en fraudant les droits de la nature, l'impiété tarit ainsi la source même du genre humain et souille de mœurs infâmes la sainteté du lit conjugal. Vous faites donc bien, cher Fils, en prenant en main la cause de la société humaine, d'exciter avant tout et de propager l'esprit chrétien dans les foyers domestiques, en établissant au sein de nos familles la Charité de J.-C. pour qu'elle en soit comme la Reine. En agissant ainsi, vous obéissez à J.-C. Lui-même qui a promis de répandre ses bienfaits sur les maisons où l'image de son CŒÛR serait exposée et honorée.

Accorder à notre très aimable Rédempteur le culte et l'honneur en question est donc faire œuvre sainte et salutaire ; mais tout n'est pas là. Il importe aussi grandement de connaître le CHRIST : de connaître sa doctrine, sa vie, sa passion, sa gloire: Le suivre n'est pas se laisser guider par un sentiment superficiel de religiosité qui émeut facilement les cœurs tendres et mous et tire des larmes faciles mais laisse les vices intacts ; Le suivre, c'est l'entourer d'une foi vivace et constante, qui influe tout à la fois sur l'esprit et le cœur, qui dirige et règle les mœurs. Or, la cause vraie pour laquelle Jésus est négligé de beaucoup, et peu aimé de nombre d'hommes, c'est qu'il est presque inconnu des premiers et pas assez connu des seconds. Continuez donc, cher Fils, vos efforts et votre apostolat afin de susciter à travers les foyers catholiques les flammes d'amour à l'égard du CŒUR Sacré de Jésus : mais efforcez-vous et faites auparavant c'est notre volonté - que cet amour dans toutes les maisons que vous visiterez suive, jusqu'à son degré le plus grand et le plus élevé, la connaissance de Jésus-Christ et la connaissance apportée par Lui-même de sa vérité et de sa loi.

Et Nous, pour apporter en la matière Notre stimulant à la piété commune, Nous voulons que toutes les faveurs que Notre prédécesseur PIE X, de sainte mémoire, a, dans sa libéralité pontificale, accordées en 1913, sur la demande des évêques du Chili, aux familles de cet Etat qui se consacrent au SACRÉ-CŒUR, s'étendent à toutes les familles de l'univers catholique qui feront cette consécration.

Comme gage des biens célestes, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez, cher Fils, la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de tout cœur.
Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 avril 1915

Voici ce que le R. P. Matéo écrivit, à propos de cette Lettre, à l'Episcopat français, au mois de mai 1915 :

Daigne Votre Grandeur me permettre à cette occasion un simple éclaircissement sur le titre 'Intronisation' - qui ne se trouve pas dans le texte latin de la Lettre pontificale. Le Secrétaire du Pape est venu me voir à deux reprises, envoyé par Sa Sainteté, avant la rédaction définitive de la Lettre et il m'a déclaré que si le mot 'Intronisation' n'était pas mis, littéralement traduit, c'était uniquement parce qu'en latin, il n'existait pas un équivalent classique et vraiment correct, mais nullement comme une élimination réprouvant le titre de l'œuvre qui, dans les langues vulgaires (français, espagnol, anglais, etc...), rendait exactement l'idée de cet Apostolat.

## **HISTORIQUE** de l'Intronisation

tiré du fascicule édité par la Congrégation des Sacrés-Coeurs Les différentes formes de dévotion ne sont que les efflorescences des vérités immuables du dogme catholique, l'application pratique de ces dogmes à la vie religieuse de tous les jours. Il est donc très important de distinguer en elles le fond doctrinal qui leur sert de base et la forme sensible qui essaie d'exprimer cette vérité fondamentale. De par leur base, ces dévotions n'admettent donc pas la nouveauté, mais elles ne peuvent que préciser davantage, dans l'esprit des fidèles, une vérité que les événements et la Providence avaient jusque-là laissée dans l'ombre. La forme sensible seule peut varier et varie de fait, s'adaptant toujours merveilleusement aux besoins de l'époque pour laquelle le divin Sauveur les destine.

Il en est ainsi en particulier de la dévotion au SACRÉ-COEUR, qui est comme un dernier effort de son amour qui voulait favoriser les hommes, en ces derniers siècles de cette Rédemption amoureuse, pour les retirer de l'empire de Satan..., pour nous mettre sous la douce liberté de l'empire de son amour (Ste Marguerite-Marie).

Quelle est la place qu'occupe l'Intronisation dans l'histoire de cette dévotion ?

1° SAINTE MARGUERITE-MARIE. Nous savons déjà que l'intronisation est la synthèse des demandes qui lui furent faites. Voilà pourquoi le Cardinal Billot dit : Si le livre de l'avenir avait été présenté à la Bienheureuse et, dans ce livre, la page qui a pour titre Intronisation du SACRÉ-CŒUR dans les foyers, elle eut reconnu l'extension du geste esquissé par ses petites novices et vu le véritable accomplissement des augustes désirs dont elle avait été faite la confidente (Lettre au P. MATEO).

Voici la cérémonie intime à laquelle fait allusion l'éminent ami de l'Intronisation, le Cardinal BILLOT, telle que Ste Marguerite-Marie nous la raconte elle-même :

Je ne trouvais encore point de moyen de faire éclore la dévotion au SACRÉ-CŒUR qui était tout ce que je respirais. Et voici la première occasion que sa bonté m'en fournit. C'est que la fête de Ste Marguerite s'étant trouvée un vendredi, je priai nos sœurs novices dont j'avais le soin pour lors, que tous les petits honneurs qu'elles avaient dessein de me rendre en faveur de ma fête, elles les firent au S.-C. de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Ce qu'elles firent de bon cœur, en faisant un petit autel sur lequel elles mirent une petite image de papier crayonné avec une plume, à laquelle nous tâchâmes de rendre tous les hommages que ce divin CŒUR nous suggéra, ce qui m'attira, et à elles aussi, beaucoup d'humiliations, de contradictions et de mortifications d'autant que l'on m'accusait de vouloir introduire une dévotion nouvelle.

Toutes ces souffrances m'étaient d'une grande consolation et je ne craignais rien tant, sinon que ce divin CŒUR n'en fut déshonoré. Car tout ce que j'en entendais dire m'était autant de glaives qui me transperçaient le cœur. Car l'on me défendit de ne plus mettre aucune de ces images de ce SACRÉ-CŒUR en évidence et que tout ce que l'on pouvait permettre, c'était de lui rendre quelque honneur secret. Je ne savais à qui m'adresser dans mon affliction qu'à Lui-même, lequel soutenait toujours mon courage abattu en me disant sans cesse : 'Ne crains rien, je règnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui voudront s'y opposer.' Ce qui me consolait beaucoup puisque je ne désirais que de Le voir régner. Je Lui remis donc le soin de défendre sa cause et cependant que je souffrirai en silence (Vie et Oeuvres, II, 103-104).

**2°** LA CONSÉCRATION DES FAMILLES. Ce n'est que peu à peu que les nombreuses demandes du SACRÉ-CŒUR obtinrent leur réalisation pratique. Cependant, depuis plus de deux siècles, un grand nombre de familles a suivi l'exemple de Ste Marguerite-Marie et l'on peut dire que partout où la dévotion au S.-C. a eu son développement naturel, il y eut des formules pour faire la consécration à ce divin CŒUR. A notre époque contemporaine, qu'il nous suffise de citer Montmartre où depuis longtemps on a la liste de très nombreuses familles françaises consacrées au SACRÉ-CŒUR de JÉSUS.

Ce mouvement prit surtout une grande extension par le zèle de l'**Apostolat de la Prière**, depuis, que Th. WIBAUX, S. J. et le R. P. RAMIÈRE, S. J. lancèrent leurs appels de 1882 et 1889, appels qui produisirent un mouvement très consolant, mais que l'on n'arriva point à constituer en une œuvre organisée.

Plus tard, en Belgique, nous trouvons comme une transition

entre la simple consécration et l'Intronisation. C'est le R. P. LADISLAS, Supérieur de la Maison des SACRÉS-CŒURS à Courtrai, qui répandit par milliers des appels aux familles pour qu'elles se consacrent solennellement au S.-C. de JÉSUS. La formule de consécration dont il usa obtint des indulgences précieuses et a été rendue obligatoire pour gagner les indulgences de l'œuvre de l'Intronisation.

3° L'INTRONISATION. Ce qui manquait dans ce beau mouvement des âmes, ce fut une œuvre qui, par son uniformité, son organisation et sa portée sociale, fut une véritable croisade dont le but serait de centraliser et d'accentuer, encore le mouvement mondial vers le Règne du CŒUR de JÉSUS et de pourvoir, par un moyen pratique, à la nécessité urgente de rechristianiser le foyer, atteint par les attaques d'une laïcisation toute païenne.

Il était réservé au **R.P. Matéo Crawley-Boevey**, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (*Picpus*), d'être **le fondateur et l'agent propagateur de cette œuvre** d'amplification méthodique qu'est l'Intronisation. Il y était d'ailleurs préparé par le milieu dans lequel il vivait. En effet, la congrégation à laquelle il appartient, fondée en 1797, avait, dès son début, réalisé et pratiqué toutes les demandes du S.-C. Ses vénérés Fondateurs, devançant de beaucoup les événements, donnèrent à leurs enfants toutes les pratiques qui ne devaient se développer qu'au cours du XIXème siècle. C'est là que le Sacré-Cœur vint choisir son Apôtre en 1907.

4° DÉBUTS. Le R. P. Matéo vint à Paray-le-Monial en 1907. C'est là, dans le sanctuaire du SACRÉ-CŒUR, qu'il conçut le plan méthodique de cette œuvre de régénération chrétienne et sociale des familles. II voulut reprendre le geste que Ste Marguerite-Marie n'avait pu qu'à grand peine ébaucher, organiser cette pratique en une croisade d'amour qui viserait à faire du CŒUR de JÉSUS le Roi des familles et étendrait ainsi son Règne sur la société tout entière. Le R. P. élabora donc le cérémonial qu'il soumit à Son Eminence le Cardinal VIVÈS en 1907.

Visiblement ému et satisfait du plan d'apostolat qui lui était présenté, le Prince de l'Eglise bénit et encouragea le Père en lui disant : C'est là une œuvre magnifique, vous devriez y consacrer votre vie.

Le glorieux Pontife S. PIE X, auquel le R. P. MATÉO exposa également les grandes lignes de cet apostolat en sollicitant la bénédiction du Pape, lui répondit : Non seulement je vous permets, mais je vous ordonne de donner votre vie pour cette œuvre de salut social.

Ces paroles retentirent comme un ordre du ciel dans l'âme du religieux qui, ayant reçu de son Supérieur Général les mêmes bénédictions et encouragements, entreprit aussitôt, d'abord à Valparaiso (Chili), sa croisade d'amour.

5° DIFFUSION. En juin 1908, Monseigneur l'Archevêque de Santiago approuvait la première brochure de propagande. L'Assemblée des Evêques du Chili voulut davantage. Témoin des merveilles de grâces qui accompagnaient l'œuvre de l'Intronisation du SACRÉ-CŒUR dans les foyers, elle adressa le 23 mars 1913, une lettre collective au Saint-Père, dans laquelle L'Intronisation est décrite en ces termes : Devant les membres de la famille assemblés, à un jour fixé, le Curé ou un autre prêtre bénit l'image du SACRÉ-CŒUR de JÉSUS qu'il place dans la pièce la plus honorable de la maison. Il fait une brève allocution et récite avec toute la famille une formule de réparation et de consécration. Si le prêtre ne peut être présent, l'image préalablement bénite est placée et la formule récitée par une personne laïque. Dans cette lettre, les Evêques du Chili suppliaient le Saint-Père de bien vouloir enrichir d'indulgences cette pieuse pratique, ce qu'ils obtinrent pour les fidèles du Chili, par le décret du 24 juillet 1913.

Après de pareils encouragements, la diffusion fut rapide. Activement propagée au Chili, au Pérou, à l'Equateur, dans l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Panama, la Bolivie, les Etats-Unis, le Mexique, le Venezuela, elle pénétrait presque en même temps en Espagne, en Belgique, en France, en Hollande, en Italie, en Angleterre, en Pologne, en Corée, au Caire, à Madagascar, au Gabon, au Congo, au Sénégal, en Océanie, jusqu'au milieu des lépreux de Molokaï, etc...

La France, possédant à Paray-le-Monial le berceau de la dévotion au SACRÉ-CŒUR et à Montmartre le centre national incomparable, ne manque pas d'encourager une œuvre si belle, si catholique et d'une si haute portée sociale. *Nation élue chargée par DIEU de porter le nom de JÉSUS-CHRIST par toute la terre* selon l'expression de S. Pie X, elle tient à honneur d'accomplir sa mission d'apôtre et d'évangéliste du S.-C.

Les Cardinaux, de nombreux Archevêques, et Evêques, des Supérieurs Généraux d'ordres, s'empressèrent d'assurer l'œuvre de leur bienveillante sollicitude et de la sanctionner dans leur plus haute approbation. Aujourd'hui, tous la recommandent instamment à leurs prêtres, d'autres travaillent immédiatement à sa diffusion par les *Semaines religieuses* de leurs diocèses. Les grands organes de la Presse quotidienne comme *La Croix* par la plume de François Veuillot et un très grand nombre de revues ont commenté l'opportunité et la beauté de cet apostolat.

Mais c'est en 1914 et au cours de la terrible guerre que l'œuvre devait le plus s'épanouir. Le R. P. MATÉO revint en Europe, pour y prêcher cette Croisade en divers pays et, partout, il reçut l'accueil le plus chaleureux.

Il fut reçu avec grande bienveillance par Sa Sainteté BENOIT XV qui bénit l'œuvre, comme l'avait fait son prédécesseur. Il encouragea le Père à poursuivre à travers le monde *sa Croisade de Foi et de Charité* et lui adressa le 27 avril 1915 la belle lettre que nous mettons en tête de cette brochure. Le Souverain Pontife y étend à toutes les familles de l'univers catholique les indulgences accordées au Chili.

Depuis lors le Saint-Père ne cessa de montrer la haute estime qu'Il a pour l'œuvre de l'Intronisation et la salua même comme l'aube du grand jour, où le CHRIST règnera.

Par décret du 1<sup>er</sup> mars 1918, la Sacrée Pénitencerie donna un nouvel élan à cette croisade en augmentant les indulgences et en précisant les conditions auxquelles elles peuvent être gagnées.

Aujourd'hui, l'œuvre s'est développée d'une façon merveilleuse en France, en Italie, en Suisse, en Espagne, en Hollande, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Suède, Norvège, Tchécoslovaquie, en Bulgarie, au Portugal, etc... et jusque dans les pays de missions les plus reculés où elle a porté des fruits inespérés. L'on peut affirmer sans crainte, qu'il n'y a pas une partie du monde où elle ne soit implantée.

### LES RÉSULTATS

- 1° APPROBATIONS ÉPISCOPALES. Un grand nombre d'Evêques ont fait l'apologie de l'œuvre et, dans de magnifiques Lettres Pastorales, l'ont chaleureusement recommandée. De toutes les parties du monde, les lettres d'approbation affluent de la part des Pasteurs des Diocèses ; à la date du 30 juin 1916, on en comptait 300 ; aujourd'hui, il est impossible de l'évaluer exactement.
- 2° SECRÉTARIATS. De nombreux secrétariats diocésains, nationaux, internationaux travaillent à la propagande de l'œuvre dans le monde entier par la diffusion du même Cérémonial. Celui-ci est traduit de l'espagnol en français, anglais, italien, portugais, hollandais, allemand, suédois, danois, tchèque, arabe, copte, arménien, polonais, malais, bulgare, chinois, hindou, japonais, breton, catalan et basque; dans six dialectes des Indes, le tamil, le bhil, le guzrati, le bengali, le konkani et le marathy, ainsi que dans le quechua, idiome indigène du Pérou, etc... Nous ne saurions donner le nombre exact des secrétariats établis.
- 3º ASSOCIATION PIEUSE. En beaucoup d'endroits, les familles conquises au Roi d'amour se sont réunies en Association pieuse pour assurer les fruits de l'Intronisation. Elle est érigée canoniquement en Espagne, à Miranda, Barcelone, Irun, Vich, Vitoria, Pampelune, Bilbao, Madrid, etc... en France, au Mans, à Nantes, Rennes, Poitiers, Laval, Rouen, Perpignan, Orléans, au Val d'Ajol, etc...; en Angleterre, à Weymouth; en Belgique et en Hollande dans plusieurs paroisses; au Chili, à Valparaiso, Santiago, Conception, Iquique, Ancud; en Bolivie, à la Paz; au Brésil, à Bahia, Taubaté; au Venezuela, à Caracas, etc...

On en prépare l'érection prochaine dans beaucoup de diocèses, surtout de Belgique.

4° FOYERS CONQUIS. S'il est impossible de déterminer

exactement le nombre de secrétariats, il l'est encore moins d'évaluer le nombre de foyers qui ont fait l'Intronisation. En mars 1914, on en comptait approximativement un million et demi; en mai 1915, trois millions; aujourd'hui, l'œuvre est devenue mondiale et ce serait la rapetisser que de vouloir l'évaluer en chiffres.

5° FAVEURS DU CIEL. Le R. P. Matéo a pu dire en toute vérité que l'œuvre porte abondamment la marque divine du miracle, et le R. P. Anzuini S. J. qui, pendant plusieurs années, fut le Directeur zélé de l'œuvre en Italie, a pu dire que les miracles de grâces et de conversions en étaient comme le caractère distinctif (il va sans dire que, quand nous parlons de miracle, nous n'entendons en rien nous prononcer sur des questions réservées au jugment de l'Eglise). Tous ceux qui eurent le bonheur d'entendre l'Apôtre de l'Intronisation se rappellent avec délices les beaux exemples qu'il leur raconta pour prouver que ce n'était pas son œuvre à lui qu'il prêchait, mais celle du SACRÉ-CŒUR. Les pécheurs les plus endurcis se convertissent, des anarchistes et des francs-maçons deviennent de fervents chrétiens et des apôtres, la paix rentre dans les familles divisées, des paroisses sont transformées, des Evêques se réjouissent du renouveau de leur diocèse tout entier.

C'est donc avec raison qu'un de nos grands Evêques a pu dire: Voilà bien la nouvelle Pentecôte de feu qui, partant de Parayle-Monial, le nouveau Cénacle, renouvellera l'esprit du monde en l'approchant des flammes du CŒUR Sacré de JÉSUS.

### ESPRIT DE L'OEUVRE

Après tout ce que nous venons de dire par rapport à la nature de cette œuvre admirable, l'on comprendra sans peine que son esprit est l'esprit même de la dévotion au SACRÉ-CŒUR: L'AMOUR, LA RÉPARATION, L'APOSTOLAT.

### AMOUR

L'objet principal du culte du SACRÉ-CŒUR, c'est l'amour immense de JÉSUS-CHRIST pour la pauvre humanité. Le R. P. CROISET S. J., un des premiers apôtres de cette dévotion, l'écrivait dès 1691: L'amour Immense que J.-C. nous porte..., en est le motif principal. Et Clément XIII, en accordant la célébration de la fête du S.-C. le 10 juillet 1760, dit expressément que les fidèles en la célébrant, doivent se rappeler les principaux bienfaits de sa Charité, c'est-à-dire l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie. Pie VI, en 1781, écrivait aussi que la dévotion consiste en substance à méditer dans l'image symbolique du CŒUR, la charité immense et l'amour si libéral de notre divin Rédempteur.

Or l'amour appelle l'amour : Qui n'aimerait Celui qui nous a tant aimés, chante l'Eglise devant la crèche. Il n'est donc pas étonnant que le SACRÉ-CŒUR, dans toutes ses apparitions à Ste Marguerite-Marie, ait parlé de son amour pour les hommes ; Il lui donna l'intelligence de la loi nouvelle qui attire l'amour, loi caractérisée par S. Paul : Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude pour vivre dans la crainte, mais l'esprit d'adoption des enfants (Rom. VIII, 15).

Il veut qu'on croie à son Amour, à ses Promesses : Il se plaint de n'être pas aimé. Voilà ce CŒUR qui a tant aimé les hommes qu'Il n'a rien épargné... pour leur témoigner son amour ; et, pour reconnaissance, Je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, etc... (Paroles du S.-C. à Ste Marguerite-Marie).

Par l'Intronisation, les familles consacrées donnent au CŒUR de JÉSUS cette réciprocité d'amour qu'Il désire. Elles peuvent dire avec S. Jean: Quant à nous, nous avons cru à l'amour que DIEU a pour nous; DIEU est charité ...; nous donc, aimons DIEU parce qu'Il nous a aimés le premier (I Jn IV, 16-19).

Elles s'assurent ainsi les trésors de grâces et de bénédictions promises par le SACRÉ-CŒUR.

### RÉPARATION

Lorsque l'amour voit la personne aimée en proie aux mépris et aux outrages les plus ignominieux, il prend la forme de **compassion**, mais d'une compassion **efficace** qui aboutit nécessairement à la **réparation**. Or, si nous écoutons Ste Marguerite-Marie, c'est bien comme **amour outragé** et